



**SAINTE-JULIE**

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

### Programme triennal d'immobilisations

---

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 9 juillet 2024 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et webdiffusée, sera adopté le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 28 juin 2024.

Nathalie Deschesnes, avocate  
Greffière

---

**Publication** : Babillard de l'hôtel de ville et site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 28 juin 2024.